

MAIRIE DE SARGÉ SUR BRAYE

Département de Loir et Cher – Arrondissement de Vendôme

Extrait du registre des arrêtés
Arrêté N°0037/2018

Objet : Remplacement d'un poteau téléphonique

Le Maire de la Commune de Sargé sur Braye,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2212-1,
Considérant que des travaux pour remplacer des poteaux téléphoniques doivent être réalisés au lieu-dit « Les Ganeries » à Sargé sur Braye,
Considérant que la circulation sera amenée à être perturbée,
Afin d'éviter tout accident aux passants,

ARRÊTE

Article 1 : La circulation sera perturbée au lieu-dit « Les Ganeries » en raison des travaux à compter du 1^{er} octobre 2018 et ce pendant la durée du chantier.

Article 2 : La circulation sera alternée par panneaux.

Article 3 : Le stationnement sera interdit aux abords du chantier.

Article 4 : La signalisation réglementaire se rapportant à ces travaux sera mise en place par l'entreprise CIRCET de St Pierre des Corps.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à l'entreprise chargée d'effectuer les travaux.

Cet arrêté sera affiché à la mairie de Sargé sur Braye

Fait à Sargé sur Braye, le 11 septembre 2018

Le Maire,

Jean LÉGER

